

## ENQUÊTE IFOP / SECUREX : 70% DES CADRES SOUHAITENT POURSUIVRE LE TÉLÉTRAVAIL APRÈS LE CONFINEMENT

Depuis fin janvier, la France fait face à une crise sanitaire majeure avec l'apparition du Covid-19 ou Coronavirus sur notre territoire. **Face à cette crise sanitaire et pour garantir la bonne santé de leurs collaborateurs et la pérennité de leurs organisations, les entreprises ont été de plus en plus nombreuses à favoriser la mise en place du télétravail.**

Avec l'épisode du coronavirus, ou encore les grèves contre le projet de réforme des retraites, le télétravail est devenu de plus en plus apprécié des salariés. Cette pratique va connaître un essor sensible au cours des prochaines semaines et cela n'était pourtant pas encore gagné dans les esprits de certains managers...

**En veille permanente sur son secteur, Securex, partenaire privilégié des entreprises, spécialiste de la gestion des ressources humaines, de la gestion de paie et de la prévention, a souhaité mener une étude en partenariat avec l'IFOP visant à analyser l'évolution du télétravail chez les cadres, ses impacts et perspectives.** L'étude IFOP a été menée du 21 au 26 avril 2020 auprès d'un échantillon de 1 000 cadres Français en activité, représentatif la population cadre âgée de 18 ans et plus.

### Vers une évolution de la pratique - 79 % des cadres sont en télétravail actuellement

**Avant le confinement rendu obligatoire face à la crise sanitaire, 61% des cadres avaient déjà été en télétravail pour leur entreprise :**

20% le pratiquaient de façon contractualisée, alors que 41% le pratiquaient de façon non contractualisée (14% régulièrement, et 27% occasionnellement).

C'était notamment plus souvent le cas de ceux ayant au moins un enfant dans leur foyer (68% vs 61% en moyenne - ce chiffre atteint les 77% pour ceux ayant trois enfants ou plus) et de ceux travaillant dans le secteur des services (72% vs 61%).

**A contrario, 39% des sondés indiquent n'avoir jamais pratiqué le télétravail avant l'annonce du confinement.** Cette proportion atteint les 48% chez les femmes.

**Depuis le début du confinement, 79% des sondés sont en télétravail au moins une fois par semaine** (en cumulant le temps passé sur une semaine) **dont plus de la moitié (53%) 5 jours par semaine ou plus.** Ce chiffre des 53% atteint les 64% pour ceux ayant 3 enfants et plus, et les 62% pour ceux résidant en région Parisienne. Il baisse par contre à 42% pour ceux encadrant des équipes de plus de 20 personnes.

**Durant cette même période, les 2/3 des cadres (66% des sondés) indiquent travailler le plus souvent à leur domicile ou dans le lieu où ils sont confinés. Cette proportion atteint :**

- Les 84% pour ceux confinés avec trois enfants et plus,
- Les 90% pour ceux occupant des fonctions de marketing/communication, les 76% pour ceux en Ressources Humaines, et les 74% pour ceux en ingénierie / R&D,

- Les 72% pour ceux qui exercent au sein d'une ETI ou grande entreprise (250 salariés et plus), les 71% pour ceux qui encadrent 1 à 5 personnes et baisse à 57% pour ceux encadrant plus de 20 personnes,

Sur ceux qui n'étaient pas en télétravail avant le confinement, 51% travaillent le plus souvent à leur domicile ou dans le lieu où ils sont confinés. Aussi, sur ceux qui souhaitent continuer le télétravail après le confinement, 79% travaillent à leur domicile ou dans le lieu où ils sont confinés.

Sur ceux pensant que l'employeur a choisi d'organiser le télétravail pour la volonté de protéger les salariés, 75% travaillent à leur domicile ou dans le lieu où ils sont confinés.

**En parallèle, moins d'un cadre sur cinq (soit 19% des sondés) travaille le plus souvent sur leur lieu de travail. Cette proportion atteint :**

- Les 26 % pour les cadres dans la fonction publique, les 33% pour ceux travaillant aux services généraux et les 21% pour ceux occupant une fonction en commercial/vente,

Sur ceux pensant qu'il faudra se préoccuper du bien être des salariés à la fin du confinement, 16% travaillent le plus souvent sur leur lieu de travail.

**Enfin, 11% sont le plus souvent au chômage partiel. Cette proportion atteint :**

- Les 15% pour les moins de 35 ans et les 14% pour ceux ayant deux enfants,
- Les 15% pour les cadres d'entreprises (ex : administratifs et commerciaux) contre les 1% pour les cadres de la fonction publique,
- Les 24 % pour ceux occupant des fonctions dans la vente.

**Après le confinement**, une très forte proportion de cadres (en télétravail depuis le début de la période) aspire à ce que cette organisation du travail dictée par la crise sanitaire se prolonge et ne soit pas passagère. Parmi les personnes qui sont en télétravail depuis le début du confinement (soit 85% de l'échantillon), **70% souhaitent en effet poursuivre le télétravail**. Cette proportion atteint les 80% chez les cadres qui ont au moins 3 enfants, les 76% pour ceux habitant en région parisienne.

Sur ceux qui n'étaient pas en télétravail avant le confinement, 48% souhaitent poursuivre la pratique après le confinement.

Au-delà de leur propre situation, **près d'un tiers des cadres (32%)** exerçant des fonctions d'encadrement **affirment avoir déjà reçu au moins une demande de leur équipe** portant sur la possibilité de faire davantage de télétravail après le confinement (ce chiffre atteint les 45% pour les cadres exerçant une fonction en finance / comptabilité). Signe supplémentaire d'une conviction à l'égard du télétravail et d'une relation de confiance avec leur équipe, **79% des encadrants concernés par ce type de demande déclarent être prêts à l'accepter sur le principe**, sous réserve de pouvoir l'organiser au mieux pour l'entreprise (dont 29% « certainement »).

**Ressenti et impact des mesures d'organisation du travail - 52 % des managers pensent qu'il faudra se préoccuper du bien-être des salariés**

Pour **87%** des sondés, les mesures prises par leur employeur concernant l'organisation du travail pendant cette crise sanitaire sont justes pour les salariés. Les employeurs ont ainsi su répondre aux attentes des cadres : adaptation rapide au télétravail, aménagement des horaires, démarches administratives facilitées notamment pour les gardes d'enfants, mise en œuvre du chômage partiel... Les différentes mesures ont été bien accueillies et vont sans doute faciliter la reprise. Les cadres font ainsi confiance à leurs directions.

D'autre part, 94% des sondés sont en accord avec les impératifs de la situation d'urgence sanitaire. Toujours concernant l'organisation du travail, **52%** des personnes interrogées affirment que les choix de leur employeur sont à la fois motivés par les impératifs économiques et la volonté de protéger ses salariés.

Parmi les personnes qui sont en télétravail depuis le début du confinement (soit 85% de l'échantillon), **48%** pensent que cette pratique a eu un impact positif sur les conditions de travail, alors que pour **43%**, le télétravail a eu un impact positif sur l'efficacité du travail.

Cependant, **41%** annoncent que le télétravail a eu un impact plutôt négatif sur les relations professionnelles (collègues, hiérarchie, clients, fournisseurs...).

Après la fin du confinement, **52% des cadres pensent qu'il faudra se préoccuper tout particulièrement du bien-être des salariés** pour leur permettre d'être le plus efficace possible après plusieurs semaines de confinement. A l'opposé, 39% affirment qu'il faudra travailler plus pour permettre à l'activité économique de repartir et éviter d'augmenter les licenciements.

#### **À propos de Securex**

*SECUREX offre un large choix de solutions aux entreprises telles que la gestion des ressources humaines, la gestion de la paie, la prévention et gestion de l'absentéisme, la contre-visite médicale, la prévention des risques professionnels, les études en ressources humaines, les informations juridiques et sociales et ce, quels que soient leur secteur d'activité et leur taille (TPE, PME et grandes entreprises, institutions du secteur public ou groupes internationaux). Securex s'appuie sur 4 centres de compétences : Services RH, Bien-être et prévention, Conseil RH et Etudes RH.*

Contact presse : agence Oxygen  
Sidonie LEGRAND / [sidoniel@oxygen-rp.com](mailto:sidoniel@oxygen-rp.com)  
06 72 20 49 22  
Sophie LUSSIEZ / [sophie.l@oxygen-rp.com](mailto:sophie.l@oxygen-rp.com)  
06 74 04 56 82